

10042025_10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 11

• votants 14

(dont 3 procurations)

• Excusés 3

• Absent

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 26 mars 2025

Date d'affichage : 26 mars 2025

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Jean-Claude BARRAILLE ; René ALIÈS ; Christophe BRENAC ; Vincent COUSINIÉ

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ;
Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES ;

Excusés : M Christian BONNET (procuration à Mme Martine CROS) Thierry CALS (procuration à M René ALIÈS) Mme Nathalie FAUGERAS (procuration à Mme Jocelyne GALINIER)

Mme Jocelyne GALINIER été élue secrétaire de séance

**Don
Association des Volontaires du 8**

Le 14 juin 2025, le régiment du 8 RPIMA organisera sa grande manifestation bisannuelle, le « 8 dans sa ville ». Cette journée aura lieu dans les jardins de l'Évêché et visera à faire découvrir ou redécouvrir le régiment au public, en permettant aux Tarnais de découvrir leurs différentes unités. L'accès à toutes les activités sera entièrement gratuit.

Parallèlement, ils organiseront la 3e édition de la Para Night Race (PNR 3), course d'obstacles dans les rues de Castres, avec départ et arrivée sur la place Soult. Comme lors des précédentes éditions, les participants traverseront plusieurs bâtiments et lieux emblématiques de Castres. Trois parcours seront proposés, permettant à chacun de participer seul, en famille ou en équipe

Nous sommes invités à les accompagner lors de cette journée exceptionnelle du 14 juin. Un accompagnement qui peut se matérialiser dans un premier temps en acceptant que leurs équipes itinérantes puissent venir dans notre commune pour y vendre des tickets de tombola et dans un second temps en réalisant un don à l'association « Les Volontaires du 8 »

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité (dont 3 voix par procuration)

- Accepte l'émission d'un mandat de 200 € à l'ordre de l'Association des Volontaires du 8 qui sera mentionné sur le budget 2025.

Mme Jocelyne GALINIER
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

